

LE

DDV

Le Droit de Vivre - leddv.fr
REVUE UNIVERSALISTE



Nouvelle formule

**Sondage
Exclusif
Laïcité**



Laïcité, *what else?*

**Dossier
laïcité**

Sondage

Les lycéens
et la laïcité
(Le DDV/IFOP
/Licra)

**Chems-Eddine
Hafiz**

Recteur de la
grande Mosquée de
Paris

« Un islam sans
équivoque au sein
de la République »

**Corinne
Narassiguin**

Parti socialiste

« J'appelle la
gauche à s'affirmer
sur sa vision
républicaine
universaliste »

n°682 • Trimestriel • Mars 2021 • 9,90 €

RETOUR SUR LE PROCÈS PAPON

Dans un ouvrage roboratif, Jean-Marie Matisson, l'un des acteurs principaux du procès de Maurice Papon, revient sur cette affaire judiciaire emblématique de la collaboration.

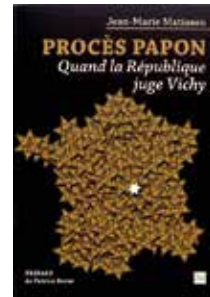
PHILIPPE FOUSSIER

Seul haut fonctionnaire à répondre de son rôle dans la déportation des juifs de France, Maurice Papon a été jugé durant six mois à partir d'octobre 1997. À travers lui, c'est la justice de la République qui a condamné l'État français pour sa participation active à l'entreprise de déportation organisée durant la Seconde Guerre mondiale. Il aura fallu beaucoup de patience et de détermination aux parties civiles pour obtenir la tenue de ce procès, qui s'inscrit dans la suite de ceux de Barbie, nazi allemand, en 1987,

et de Touvier, nazi français, en 1994. Sans doute parce qu'en effet, la France a longtemps répugné à regarder lucidement en face les réalités du pétainisme. Sans doute aussi parce que Papon, ancien ministre, ancien préfet de police, haut fonctionnaire zélé de la République, a su se recycler dans un parcours de grand commis de l'État au point de bénéficier de l'appui de nombre d'anciens et authentiques résistants à la veille et au moment de son procès. Ce livre met ici en lumière toutes les facettes du dossier Papon et les pièces de son procès.

Sur plus de 500 pages, Jean-Marie Matisson, l'un des quatre premiers plaignants de l'affaire Papon, fournit ici une somme exhaustive pour qui veut se plonger dans les méandres d'une aventure judiciaire initiée au début des années 1980. On y trouvera l'essentiel des éléments du procès, la chronologie des faits, les témoignages des parties civiles, les plaidoiries des avocats, l'histoire particulière de la déportation dans la région bordelaise, le verdict et sa postérité... Parmi les avocats figurait M^e Alain Jakubowicz, représentant du Consistoire

juif et du B'nai B'rith, dont la plaidoirie avait été un des moments forts du procès. Ce livre constitue assurément une somme incontournable sur l'affaire Papon. ♦



Jean-Marie Matisson, *Procès Papon. Quand la République juge Vichy*, 2020, Éd. La Lauge, 520 p., 28 €.

LA CENSURE, HISTOIRE ET ACTUALITÉ

Historien spécialiste du livre et de l'édition, l'universitaire Jean-Yves Mollier propose dans son nouveau livre d'explorer les multiples facettes de la censure d'hier à aujourd'hui.

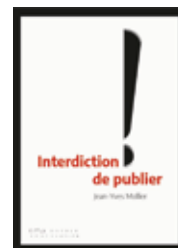
PHILIPPE FOUSSIER

C'est à un impressionnant voyage dans l'histoire et la géographie que nous convie Jean-Yves Mollier en nous permettant d'explorer dans un livre concis les diverses faces de la censure. Si elle est universelle et présente à toutes les époques, elle a connu des métamorphoses au cours des siècles. Seulement religieuse au départ, elle est devenue ensuite le fait des États. Au XX^e siècle, la censure économique s'est développée et on connaît aujourd'hui un mixte de ces diverses entraves à la

publication et à l'expression s'accompagnant de nouveaux phénomènes dont les réseaux sociaux sont souvent les vecteurs. L'ouvrage de Jean-Yves Mollier met bien en lumière les invariants et les ruptures, soulignant par exemple les analogies entre le supplice du chevalier de La Barre au XVIII^e siècle et l'affaire Mila aujourd'hui. C'est évidemment la notion de blasphème qui relie à deux siècles et demi de distance ces deux cas. Ils illustrent aussi le fait que si jadis la censure relevait du monopole des institutions, elle est davantage incarnée aujourd'hui par

des individus ou des groupes d'individus. « *Les intégristes ne s'en prennent, hélas, pas seulement aux ouvrages ; ils s'attaquent parfois aux personnes, aux professionnels du livre qui tentent de faire vivre, au risque de leur vie, la liberté de publier* », observe l'auteur. « *La libéralisation des mœurs observable un peu partout dans le monde après 1968 semble avoir cédé la place à un retour à la stricte orthodoxie de toutes les religions qui fait redouter le pire pour l'avenir* », relève Jean-Yves Mollier, qui donne de multiples exemples de cette résurgence qui mêle à la fois censure religieuse

et censure morale. À l'évidence, derrière la liberté de publication, ce sont bien la liberté de conscience et la liberté tout court qui sont en permanence menacées par des censeurs aux ressources infinies. ♦



Jean-Yves Mollier, *Interdiction de publier*, 2020, Double ponctuation, 172 p., 14 €.